



# Commune mixte de Courroux

## ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

### Procès-verbal

- Date :** Lundi 09 décembre 2019 - 19h30.
- Lieu :** Salle Trait d'Union - Rue du 23-Juin 37 - 2822 Courroux.
- Convocation :** Par publication au JO n° 41 du 06 novembre 2019, avec avis dans les lanternes publiques, envoi d'un tout-ménage à la population et sur le site web communal.
- Présidence :** M. Philippe Lander, président en exercice.
- Secrétaire :** Mme Sandrine Imbriani, secrétaire communale.
- Excusé-e :** -
- Scrutateurs :** MM. Patrice Kamber et Michel Cléménçon.
- Ayants droit :** 2471
- Participants :** 80                      **Majorité absolue :** 41

### OUVERTURE

M. le Président souhaite la bienvenue aux participants à cette Assemblée communale ordinaire, convoquée par avis au Journal officiel n° 41 du 06 novembre 2019 et propose l'ordre du jour ci-après :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17 juin 2019.
2. Prendre connaissance et approuver le budget 2020, la quotité d'impôt et les taxes de la Commune mixte de Courroux.
3. Clôturer et consolider le projet de réfection du chemin du Thierenberg.
4. Clôturer et consolider le projet de changement de la Jeep de la voirie communale.
5. Approbation de la décision de l'Assemblée des délégués de l'ESVT portant sur l'avenant aux statuts du Syndicat de l'Ecole secondaire du Val Terbi.
6. Informations diverses du Conseil communal.
7. Accueil et réception des jeunes gens des classes d'âge 2000 et 2001 qui entrent dans leur majorité civique.
8. Divers et apéritif de fin d'année.

M. le Président salue également M. Hüseyin Dinçarslan, journaliste au Quotidien Jurassien, qui ne dispose pas du droit de vote. Il excuse l'arrivée tardive de M. Claude Hêche, qui a dû se rendre en urgence à l'hôpital à Bâle, en raison d'un problème de santé de sa maman.

M. le Président mentionne, à l'intention des ayants droit présents, qu'avec la publication de l'ordre du jour, les dossiers relatifs aux différents points ont été déposés au secrétariat communal où ils pouvaient être consultés.

L'ordre du jour n'est pas amendé et ne subit aucune modification.



## Capacité de l'Assemblée

La présence d'aucune personne n'est contestée et les scrutateurs dénombrent **80** ayants droit présents. Sur la base de ces indications, confirmées par l'agent de sécurité locale, M. le Président fixe la majorité absolue à **41** voix et déclare l'assemblée constituée valablement.

Il en ouvre les délibérations, à savoir :

### 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 17 juin 2019.

**Rapporteur** : Sandrine Imbriani, secrétaire communale.

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 17 juin 2019 a été déposé publiquement au secrétariat communal et mis en ligne sur le site internet de la Commune. Ces dispositions et celles de l'art. 28 ROA nous autorisent à en donner lecture d'un résumé, sur la base duquel l'assemblée se prononce au sujet de son contenu.

Après avoir pris connaissance de ce texte, les personnes présentes n'ont pas de question, ni de remarque à formuler. Le procès-verbal est ainsi accepté tacitement, avec remerciements à son auteur.

### 2. Prendre connaissance et approuver le budget 2020, la quotité d'impôt et les taxes de la Commune mixte de Courroux.

**Rapporteurs** : M. le Maire, Philippe Membrez  
M. Silvestro Di Meo, responsable financier

**Philippe Membrez** prend la parole :

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Dans un contexte particulier, le Conseil communal, avec la prudence qui est de mise, est en mesure de vous présenter un budget, que l'on peut qualifier de raisonnable. Contexte particulier dans le sens où, d'une part nous surfons sur une période conjoncturelle pour l'instant encore favorable, mais d'autre part, ce budget de fonctionnement 2020 doit faire face :

- À l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé MCH2, qui a certaines répercussions sur les charges communales (report des investissements de moins de Fr. 20'000.- sur le compte de résultat, ce qui n'est pas insignifiant, puisque cela représente quelque Fr. 110'000.- inscrits à nos charges habituelles).
- À une augmentation des charges liées cantonales de l'ordre de Fr. 180'000.-.
- À une augmentation de nos dépréciations qui représente un montant de Fr. 60'000.-.
- À une augmentation des frais d'écolage pour nos écoles secondaires de quelque Fr. 30'000.-.

Sans oublier que nous devons digérer l'application de la baisse fiscale décidée par le peuple jurassien, faut-il le rappeler, et tenir compte des répercussions de la RFFA (réforme fiscale des entreprises et du financement de l'AVS). Tous ces éléments ne sont malheureusement pas compensés par la projection de recettes supplémentaires en matière fiscale d'environ Fr. 135'000.-, par rapport à notre budget 2019 et la diminution bien appréciée des intérêts sur les dettes hypothécaires de l'ordre Fr. 60'000.-.

Par ailleurs, les prévisions de recettes supplémentaires en matière de péréquation financière de l'ordre de Fr. 160'000.- sont à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. En effet, si nous pouvons



enregistrer des recettes supplémentaires, cela est la conséquence de la dégradation (très faible il est vrai) de la situation du revenu fiscal harmonisé de notre commune, ce qui n'est pas forcément la panacée.

Enfin, il faut bien se rendre compte que dans beaucoup de domaines, les charges sont devenues incompressibles. Malgré tous ces aléas, nous pouvons vous soumettre un budget qualifié, comme je vous l'ai précisé tout à l'heure, de raisonnable bien que déficitaire, mais qui devrait être maîtrisé, qui table sur un excédent de charges de quelque Fr. 280'000.- pour la Municipalité et d'un excédent de charges également au niveau de la Bourgeoisie de l'ordre Fr. 10'000.-.

Avant de laisser notre caissier vous donner diverses informations complémentaires, je préciserais encore qu'en fonction des budgets précédents soumis à votre approbation, celui-ci, tenant compte des paramètres expliqués précédemment est tout à fait comparable. A noter que tous les chiffres 2018 et 2019 que vous pourrez voir dans la présentation, ont été retraités pour une comparaison fiable avec ce budget 2020.

Enfin, je termine cette introduction en vous précisant que notre marge d'autofinancement reste stable à plus d'un million et que la quotité, les taxes et les redevances communales vous sont soumises sans modification.

Puis, **M. Silvestro Di Meo** entre dans les détails des rubriques budgétaires et à l'aide du beamer nous présente la composition du budget 2020, à savoir :

Municipalité - excédent de charges :	Fr.	208'300.-
Bourgeoisie - excédent de charges :	Fr.	10'000.-
Commune Mixte - Excédent de charges :	Fr.	218'300.-

Il précise que le plan comptable MCH2 a été mis en place pour permettre des comparaisons plus précises entre communes, cantons et confédération.

#### **Municipalité Compte de fonctionnement**

Marge d'autofinancement – Municipalité (quotité 2.15)

✧ Résultat de l'exercice (perte)	./.	Fr.	208'300.-
✧ Dépréciation patrimoine financier		Fr.	7'100.-
✧ Dépréciation patrimoine administratif		Fr.	903'800.-
Dépréciation services communaux		Fr.	183'300.-
Total dépréciations		Fr.	1'094'200.-
+ Attribution net aux fonds spéciaux		Fr.	172'500.-
Marge d'autofinancement (cash flow)		Fr.	1'058'400.-

(8.41% des revenus)



	Budget 2020		Budget 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	1'630'700	127'700	1'553'700	125'100
1 Ordre et sécurité publics	359'750	265'200	353'050	260'300
2 Formation	4'299'650	90'200	4'193'750	87'200
3 Culture, sports, loisirs, églises	217'800	30'300	221'000	29'700
4 Santé	21'000	---	7'000	---
5 Prévoyance sociale	3'637'400	1'143'400	3'511'300	1'134'400
6 Trafic, transports, télécomm.	605'500	237'300	581'750	246'800
7 Environn. et amén. territoire	1'165'600	1'094'500	1'161'400	1'091'000
8 Economie publique	815'100	810'800	1'145'500	1'140'800
9 Finances et impôts	466'600	9'211'400	404'900	8'837'200
<b>Total</b>	<b>13'219'100</b>	<b>13'010'800</b>	<b>13'133'350</b>	<b>12'952'500</b>

Budget 2020

AC 09.12.2019

#### Municipalité – Etat des dettes prévisibles au 31.12.2020

✧ Dettes patrimoine administratif	Fr.	19'035'420.-
✧ Dettes services communaux	Fr.	3'003'344.-
✧ Dette patrimoine financier	Fr.	752'500.-
✧ Total endettement	Fr.	22'791'264.-
-> amortissements financiers 2020	Fr.	615'550.-
Taux d'intérêts moyen à fin 2020 (sans LIM)	1.35%	
Durée d'extinction des dettes	37 ans	

#### Résultats prévisionnels des services communaux

Gestion des déchets	excédent de produits	+	Fr.	14'450.-
Inhumation	excédent de charges	./.	Fr.	17'600.-
Service du gaz	excédent de produits	+	Fr.	104'000.-
Epuration	excédent de produits	+	Fr.	8'900.-
Service des eaux	excédent de produits	+	Fr.	46'350.-
Service d'incendie et secours	équilibre		Fr.	.-

#### Quotité – taxes et redevances communales

Quotité	2.15
Taxe immobilière	0.80 ‰ VO
Taxe cadastrale	0.20 ‰ VO
Taxe des digues	0.35 ‰ VO
Taxe des chiens	Fr. 60.- / chien villages et Fr. 35.00 / chien fermes
Fourniture eau	Fr. 1.60 m <sup>3</sup>
Epuration de l'eau	Fr. 1.00 m <sup>3</sup>
Taxe des piscines	Fr. 2.50 m <sup>3</sup>
Taxe enlèvement ordures	Fr. 90.- équivalent-habitant



Taxe conteneurs déchets verts	Fr. 60.- an (240 l.), dès le 2 <sup>e</sup> Fr. 50.- Fr. 40.- an (140 l.)
Taxe entretien des chemins	Fr. 10.- ha
Taxe d'inhumation	Fr. 500.-/à l'acte (+ Fr. 500.- pour externes)

	Budget 2020		Budget 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits
❖ 1/ Administration générale	87'400.-	4'000.-	87'500.-	3'700.-
❖ 6/ Trafic, transports, <u>téléco.</u>	10'000.-	--	14'000.-	--
❖ 8/ Economie publique	44'400.-	91'700.-	48'900.-	93'800.-
❖ 9/ Finances et impôts	98'000.-	134'100.-	86'600.-	151'300.-
❖ Totaux	239'800.-	229'800.-	237'000.-	248'800.-
❖ Résultat de l'exercice [ <i>bénéfice / (perte)</i> ]		(10'000.-)	11'800.-	

Budget 2020

AC 09.12.2019

## Municipalité – Besoins en investissements 2020

**Philippe Membrez** reprend la parole :

Le tour d'horizon de ce budget 2020 serait incomplet sans vous présenter les axes principaux concernant les intentions du Conseil communal en matière d'investissements pour l'avenir. Comme vous pouvez le constater, ces intentions sont nombreuses et variées. Certaines ne sont que le prolongement de ce que nous avons déjà entrepris. Pour les autres, nos liquidités nous conduiront inévitablement à des choix, non sans savoir, comme nous vous l'avons déjà annoncé à différentes reprises, que nous devons à un certain moment donné avoir recours à l'emprunt que nous espérons le plus tardivement et le moins élevé possible. La liste ici présente n'est pas exhaustive, mais n'a pour but que de vous démontrer que l'éventail est large :

Ecole Bellevie – dernière étape (MCHF 2.5)	Fr. 1'200'000.-
Traversée de Courroux (MCHF 1.5)	Fr. 400'000.-
Assainissements conduites eaux usées	Fr. 360'000.-
Entretien des routes et chemins	Fr. 300'000.-
Grand-Rue Courcelon – réfection (MCHF 1.3)	Fr. 200'000.-
Place de jeux de Courcelon	Fr. 150'000.-
Renouvellement informatique réservoirs eau	Fr. 125'000.-
Projet Moloks	Fr. 50'000.-
Eclairage de Noël	Fr. 50'000.-
Système de traitement UV des réservoirs eau	Fr. 45'000.-



**Entrée en matière** : acceptée.

**Discussion** :

**M. Brunisholz Jean-Pierre** aimerait connaître la différence entre la Municipalité et la Bourgeoise.

**Philippe Membrez** indique que la commune de Courroux est une commune mixte, ce qui veut dire que les comptes bourgeois sont inclus dans la comptabilité communale, à contrario de certaines communes qui ont une commune municipale et une commune bourgeoise avec des comptabilités séparées. La bourgeoisie gère tous les biens immobiliers tels que forêts, terrains et/ou immeubles.

**Philippe Lander** précise que ces fonctionnements sont basés sur des actes de classification qui remontent au 19<sup>ème</sup> siècle, selon toute l'histoire de l'évolution des communes en Suisse qui originellement étaient des communes bourgeoises.

**Thomas Stettler** précise qu'historiquement les bourgeois sont des anciennes familles d'un village qui se sont mises ensemble et fédérées pour acquérir et gérer des biens et les mettre à disposition d'autres citoyens et finalement beaucoup de communes dans le Jura ont encore des bourgeoisies séparées, soit des entités comme un propriétaire privé mais sous le régime public. A Courroux, c'est la commune municipale qui gère aussi les biens de la bourgeoisie. A Courroux, nous avons donc les citoyens et les citoyens bourgeois. Ces derniers ont encore quelques avantages, entre autres celui de décider de la vente d'un bien par le biais de l'Assemblée bourgeoise. Les personnes ayant le droit de bourgeoisie à Courroux peuvent donc décider de la vente d'un bâtiment, mais la gestion se fait par la municipalité et également par le biais de la Commission bourgeoise qui est majoritairement composée de bourgeois.

**Décision** : M. le Président constate que le budget 2020 n'est ni amendé, ni combattu et le déclare accepté. A titre de confirmation et par respect du travail des autorités, M. le Président passe le budget au vote (art. 23 al 1 ROA).

A mains levées et à l'unanimité, les ayants droit présents acceptent le budget 2020, la quotité et les taxes communales.

Le budget d'investissement n'étant pas soumis au vote, chaque projet dépassant les compétences du Conseil devant être soumis au cas par cas à l'Assemblée communale ou à une votation aux urnes selon le montant en jeu, M. le Président clôt le sujet.

### **3. Clôturer et consolider le projet de réfection du chemin du Thierenberg.**

**Rapporteur** : M. Yves-Alain Fleury, conseiller en charge des Travaux Publics.

L'Assemblée communale du 10.12.2018 a validé une dépense de Fr. 90'000.00, pour la réfection de la seconde partie du chemin du Thierenberg. Les travaux étant terminés, le décompte final fait apparaître une dépense effective de Fr. 76'286.85.

#### **Réfection du chemin du Thierenberg (voté en AC le 10.12.2018)**

*Crédit Effectif*

• Installation de chantier	Fr.	2'500.--	Fr.	1'956.80
• Préparation fond de route	Fr.	8'500.--	Fr.	5'713.50
• Fourniture et pose d'enrobé	Fr.	68'000.--	Fr.	66'217.00
• Confection de banquettes	Fr.	2'500.--	Fr.	1'368.70
• Divers et imprévus	Fr.	8'500.--	Fr.	1'030.85
<b>Total TVA comprise</b>	<b>Fr.</b>	<b>90'000.--</b>	<b>Fr.</b>	<b>76'286.85</b>

Des photographies de l'ouvrage sont présentées.



Au terme de ce rapport, M. le Président passe à l'examen des demandes, à savoir :

**Entrée en matière** : acceptée.

**Discussion** : la parole n'est pas demandée.

**Décision** : M. le Président constate que la proposition du Conseil communal n'est ni amendée, ni combattue et déclare que la clôture et la consolidation du compte d'investissement du projet de réfection du chemin du Thierenberg sont validées par l'assemblée. Il en requiert l'inscription au procès-verbal, conformément aux dispositions de l'art. 24, al. 3 ROA.

#### **4. Clôturer et consolider le projet de changement de la Jeep de la voirie communale.**

**Rapporteur** : M. Yves-Alain Fleury, conseiller en charge des Travaux Publics.

L'Assemblée communale du 10.12.2018 a également validé un crédit de Fr. 86'000.00, pour le changement de la Jeep de la voirie communale. Le véhicule et ses accessoires ayant été livrés, le décompte final se présente comme suit :

Total du nouveau véhicule y compris accessoires :	Fr. 90'310.00
Rabais :	- Fr. 4'310.00
Total net du véhicule :	Fr. 86'000.00
Reprise Toyota Land Cruiser	- Fr. 14'000.00
<b>Total net de la dépense, TVA comprise</b>	<b>Fr. 72'000.00</b>

Des photographies du véhicule et de la lame à neige sont présentées.

Au terme de ce rapport, M. le Président passe à l'examen des demandes, à savoir :

**Entrée en matière** : acceptée.

**Discussion** : la parole n'est pas demandée.

**Décision** : M. le Président constate que la proposition du Conseil communal n'est ni amendée, ni combattue et déclare que la clôture et la consolidation du compte d'investissement du projet de projet de changement de la Jeep de la voirie communale sont validées par l'assemblée. Il en requiert l'inscription au procès-verbal, conformément aux dispositions de l'art. 24, al. 3 ROA.

#### **5. Approbation de la décision de l'Assemblée des délégués de l'ESVT portant sur l'avenant aux statuts du Syndicat de l'Ecole secondaire du Val Terbi.**

**Rapporteur** : M. Raphaël Ciochi, conseiller en charge des Ecoles.

##### **Contexte de la révision partielle des statuts**

- En date du 22 mai 2019, l'Assemblée des délégués de l'ESVT a voté un avenant aux statuts du Syndicat de l'Ecole secondaire du Val Terbi.
- L'Assemblée communale doit se prononcer sur la ratification de cet avenant aux statuts.
- La révision partielle des statuts est rendue nécessaire par la fusion de la commune de Corban avec la commune de Val Terbi.



Les modifications figurent **en rouge** ci-dessous :

### **Constitution du syndicat scolaire**

Constitution

Article premier

<sup>1</sup> Sous la dénomination "Ecole secondaire du Val Terbi " (ESVT), il est créé un syndicat scolaire d'enseignement secondaire au sens des articles 123 et suivants de la Loi sur les communes (RSJU 190.11) et 114 de la Loi sur l'école obligatoire (RSJU 410.11).

<sup>2</sup> En font partie les communes suivantes :

- Courchapoix
- Courroux
- Mervelier
- Val Terbi (fusion des communes de **Corban**, Montsevelier, Vermes et Vicques).

### **Attributions de l'assemblée des délégués**

Attributions

#### **Art. 17**

<sup>2</sup> L'Assemblée dispose en outre des compétences suivantes :

- a) Elire son président, son vice-président ~~ainsi que 3 autres membres du comité~~ ;
- b) **Elire le président et le vice-président ainsi que 3 autres membres du comité** ;

### **Composition du Comité (ancienne teneur)**

Composition

**Art. 20** Le Comité se compose du président, du vice-président et du secrétaire de l'assemblée des délégués, ainsi que des 3 autres membres, de façon que chaque commune soit représentée. Le secrétaire du syndicat a voix consultative

### **Composition Comité (nouvelle teneur)**

Composition

**Art. 20** Le Comité se compose de **6 membres avec le président, le vice-président, le secrétaire de l'assemblée des délégués et 3 autres membres de façon à ce que chaque commune soit représentée. La commune de Courroux et la commune de Val Terbi ont droit à 1 membre pour chaque commune et 1 membre supplémentaire en alternance par législature. Aucune commune ne peut disposer de plus de membres du comité que l'ensemble des autres communes.**

Le secrétaire du syndicat a voix consultative.

### **Composition de la Commission d'école (ancienne teneur)**

Composition

#### **Art. 24**

- <sup>3</sup> La commune de Courroux et la commune de Val Terbi ont droit à 2 membres supplémentaires chacune, les 5 autres membres étant proposés par les 3 autres communes

### **Composition de la Commission d'école (nouvelle teneur)**

Composition

#### **Art. 24**

- <sup>3</sup> La commune de Courroux et la commune de Val Terbi ont droit à **7 membres, à savoir, 3 membres pour chaque commune et 1 membre supplémentaire en alternance par législature. Les 4 autres sont proposés par les 2 autres communes.**



Raphaël Ciocchi mentionne également que dans les prochaines années, nous aurons l'occasion de reparler du sujet de l'ESVT, qui fonctionne très bien avec un bon rapport coûts-efficience. Cependant, les bâtiments devenant vieillissants pour certains, il s'agira à l'avenir d'investir à moyen terme, pour maintenir la valeur et améliorer l'enseignement.

Au terme de ce rapport, M. le Président passe à l'examen des demandes, à savoir :

**Entrée en matière** : acceptée.

**Discussion :**

**Marc Chappuis** demande quelle est la clé de répartition des coûts de l'ESVT entre les différentes communes ? et est-ce que Courroux paiera moins ?

**Raphaël Ciocchi** indique qu'au-delà de la fusion, c'est la provenance des élèves qui compose la facture finale. Ce n'est pas uniquement le nombre d'élèves que nous envoyons à l'ESVT, mais également une base fiscale et les revenus des différentes communes. Le mix de tous ces paramètres est compliqué à expliquer. Nous ne diminuons pas le nombre d'élèves de Courroux qui fréquentent l'ESVT. Du point de vue coefficient de pondération et clé de répartition, on ne peut pas dire que la fusion avec Corban a eu un grand impact financier pour notre commune. Val Terbi reprenant la part de Corban suite à la fusion. Le pourcentage incombant à Courroux se situe entre 43 et 47%.

**Philippe Membrez** précise que la clé de répartition pour le fonctionnement et l'investissement n'est pas identique.

**Décision** : M. le Président constate que la proposition du Conseil communal n'est ni amendée, ni combattue et déclare que l'approbation de la décision de l'Assemblée des délégués de l'ESVT portant sur l'avenant aux statuts du Syndicat de l'Ecole secondaire du Val Terbi est ratifiée par l'assemblée. Il en requiert l'inscription au procès-verbal, conformément aux dispositions de l'art. 24, al. 3 ROA.

---

### **Capacité de l'Assemblée**

Monsieur le Président indique que désormais, **86** ayants droit sont présents dans la salle et la majorité absolue passe donc à **44** voix. Il salue l'arrivée de M. Claude Hêche et Mme Christiane Jacquat.

---

## **6. Informations diverses du Conseil communal.**

**M. Raphaël Ciocchi**, conseiller communal en charge des Ecoles, aborde les sujets suivants :

### **Rénovations école Bellevie (crédit voté en octobre 2017)**

- Changement des fenêtres
- Réfection et peinture des façades
- Rénovation des volets
- Réfection du toit
- Assainissement partiel du sous-sol.

Étape 2019 - Vacances de Pâques :

- Déconstruction et assainissement des WC sanitaires et des salles de l'étage 2.
- Ouvertures de portes pour augmenter la polyvalence des salles de classe.



Étape 2019 - Vacances d'été :

- Isolation et rénovation totale (peinture, électricité, armoire murale) des 5 salles de classe de l'étage 1.
- Construction de la cage d'ascenseur.

Étape 2019 - Vacances d'automne :

- Pose de l'ascenseur.
- Isolation, assainissement et début de l'étage 2.

Étape 2020 :

- Fin de la rénovation des salles de l'étage 2 (salle polyvalente + salle de cours)
- Rénovation totale des salles de classe du rez-de-chaussée (3 salles de classe)
- Rénovation de la cuisine pour les élèves
- Rénovation des corridors
- Fin de la rénovation des sanitaires.

Des photographies sont projetées.

Raphaël Ciochi précise que la majorité des travaux ont pu être confiés à des artisans de Courroux ou de la région et que le budget est pour l'instant respecté.

Les équipements ont également été améliorés, notamment avec l'acquisition de tableaux interactifs et l'installation du WIFI, qui peut être éteint, afin de favoriser le travail sectoriel.

Raphaël Ciochi souligne l'excellent travail de la Commission spéciale, composée de représentants du corps enseignant, de la conciergerie, MM. Pierre Luchinger et Jean-Marie Beuchat. Il remercie vivement toutes ces personnes qui l'accompagnent dans la réalisation de ce projet.

### **Intégration de l'Ecole de Courroux-Courcelon au Réseau d'écoles21 – Réseau suisse d'écoles en santé et durables**

L'école de Courroux-Courcelon a obtenu le feu vert pour intégrer le Réseau d'écoles21, qui est le réseau suisse d'écoles en santé et durables. Il s'agit d'une dynamique sur l'ensemble du territoire cantonal et national, qui demande aux écoles de se fixer un certain nombre d'objectifs, soit en termes de promotion de la santé, de promotion des liens intergénérationnels, de promotion du développement durable et également des activités pour améliorer l'ambiance dans l'école, avec la mise sur pied de différentes fêtes et différents événements qui permettent aux degrés plus âgés de faire des activités avec les degrés plus jeunes. Un cahier des charges doit être rempli et respecté. Nous avons la chance de pouvoir compter sur 28 enseignants-es et un directeur, qui tirent tous à la même corde. Concrètement, cela n'implique pas de révolution, mais le renforcement de certaines activités telles que l'école à la forêt ou à la ferme. Le Conseil communal a également mis les moyens à disposition pour réaliser ces objectifs, comme la journée « coup de balai », qui sera ouverte désormais à l'ensemble de l'école. Ainsi, le 1<sup>er</sup> vendredi de mai 2020, nos 280 élèves participeront avec le corps enseignant, les employés de l'administration et les membres du Conseil communal, à la journée « coup de balai », afin de nettoyer notre village. Les Autorités ne sont pas insensibles aux actions et manifestations actuelles. Elles essaient de suivre le mouvement et d'innover, afin de donner l'exemple d'une bonne dynamique.

---



**M. Roberto Segalla**, conseiller communal en charge de l'Action sociale, aborde les sujets suivants :

Chères concitoyennes, chers concitoyens,  
J'ai le plaisir de vous donner un retour de l'action sociale.  
Dans un premier temps :

### **La maison de l'enfance**

#### **Un retour sur l'antenne UAPE de Général-Guisan - situation provisoire**

A partir d'août 2019, nous avons ouvert une antenne de l'UAPE au foyer de la nouvelle école. En moyenne 11 enfants sont accueillis sous la responsabilité d'un éducateur ES. Les repas sont transportés par chariot depuis l'UAPE, où le travail de la cuisinière a dû être adapté. Nous avons obtenu du canton une autorisation spéciale pour le foyer pour 15 enfants qui n'entre pas dans l'autorisation d'exploitation.

#### **Quelques statistiques de la fréquentation de la maison de l'enfance**

Nous avons un total de 58 places pour la maison de l'enfance selon l'autorisation d'exploitation du canton. Ces 58 places sont réparties comme telles : 10 chez les bébés (0-18 mois), 10 chez les trotteurs (18 mois-24 mois), 14 chez les moyens (2- 4 ans) et 24 chez les écoliers (4-12 ans).

Nous avons également une autorisation spéciale pour 15 enfants qui n'entre pas dans l'autorisation d'exploitation pour le foyer.

Pour les repas UAPE : on obtient une moyenne 24 enfants par jour.

Pour les repas foyer : on obtient une moyenne de 11 enfants par jour.

Repas foyer UAPE : varient de 35 à 44 repas selon les jours.

Repas 0 - 2 ans : 12 en moyenne sur la semaine.

Repas 2 - 4 ans : 17 en moyenne sur la semaine.

Comme vous pouvez le constater, nous avons une véritable petite entreprise qui accueille dans les meilleures conditions les enfants de notre Commune.

#### **Remerciements collaboratrices et collaborateurs de la Maison de l'Enfance**

Certes les statistiques c'est bien, mais au premier plan nous avons une magnifique équipe qui donne le maximum, pour que la maison de l'enfance soit un lieu où les enfants se sentent bien et où les parents savent qu'ils peuvent compter sur le professionnalisme de tous les collaborateurs et collaboratrices de cette institution.

#### **Action sociale**

L'autre facette du dicastère est la commission spéciale de l'Action Sociale, seule commission apolitique, qui s'occupe de dynamiser la vie de nos Seniors et le rapprochement intergénérationnel.

#### **Un retour sur la journée intergénérationnelle du 09 mars 2019**

Le 9 mars 2019 s'est tenue la première rencontre intergénérationnelle, où plus de 60 personnes ont assisté à une conférence suivie d'un jass. Cette rencontre a été menée de main de maître par la jeunesse de Courroux-Courcelon ainsi que la commission de l'Action Sociale. Ce fut un beau succès.

#### **Un retour sur la sortie des aînés**

La sortie a enregistré 138 participants répartis dans trois cars. Une pause-café à Sempach, puis visite de la soufflerie de verre « Glasi » d'Hergiswil, suivie du repas de midi. Le retour s'est fait avec une halte visite à Sursee. Une magnifique journée sous le signe du soleil et de la bonne humeur.



### **Un retour sur la journée intergénérationnelle du 9 novembre 2019**

C'est une initiative de la jeunesse de Courroux-Courcelon soutenue par la commission de l'Action Sociale. Plus d'une trentaine de Seniors étaient présents. La journée était articulée autour des jeux et de la découverte de la revitalisation du canal de Bellevie. M. Michaël de la Harpe, du bureau Natura des Franches-Montagnes a été l'animateur de la visite du canal revitalisé, une douzaine de personnes ont participé à cette découverte.

Cette journée comme celle du Jass intergénérationnel n'aurait pas été possible sans le soutien et le dynamisme de la jeunesse de Courroux-Courcelon. Je tiens à les remercier de tout cœur de leur magnifique implication au sein de notre commune. Le rapprochement des générations est une réalité dans notre commune de Courroux-Courcelon.

### **Remerciements Commission de l'Action Sociale**

Toutes ces belles activités ne seraient pas possibles sans une commission de l'AS qui ne ménage pas ses efforts tout au long de l'année. Merci à Béatrice Brahier, Annick Gisiger, Luc Fleury, Josette Membrez, Michel Fleury, Jocelyne Mérat Diop et bien sûr notre présidente Dominique Guerdat Bourquard. C'est un vrai plaisir de les voir à l'œuvre. Certains d'entre vous auront l'occasion de les voir durant ces fêtes, à l'occasion des cadeaux de fin d'année. Bien sûr cette synthèse ne peut refléter toute la richesse du travail effectué durant l'année par la Commission de l'Action Sociale mais elle vous a permis d'en voir toute son importance.

Merci pour votre attention et de belles fêtes à toutes et à tous.

---

**M. Thomas Stettler**, conseiller en charge de la Bourgeoisie, informe quant aux sujets suivants :

#### **Domaine du Violat :**

Lors de la dernière Assemblée, je vous avais dit que nous avons choisi les futurs exploitants de la ferme restaurant du Violat. Malheureusement, début septembre, pour des raisons qui ne sont pas de notre ressort, le couple choisi a finalement renoncé à cette aventure. Nous nous sommes donc attelés à trouver au plus vite des nouveaux candidats. C'est avec plaisir que nous constatons cette fois-ci, qu'un bon nombre de jeunes couples et familles de la région ont postulé pour s'établir au Violat et s'engagent à tenir la ferme et le restaurant. Le Conseil communal s'en réjouit et va tout soudain, faire son choix définitif. Pour le moment, le tenancier actuel va continuer l'exploitation du restaurant, ceci pour une période de transition qui va durer au moins jusqu'à fin mars, ensuite les nouveaux fermiers reprendront le flambeau, sitôt qu'ils seront en possession des autorisations nécessaires. Des investissements seront alors réfléchis, pour redynamiser l'exploitation.

#### **Dangers dans les forêts et sécurisation des chemins :**

Ceux d'entre vous qui parcourent les forêts ont sans doute été attentifs aux mises en garde des autorités cantonales quant aux dangers accrus de chutes de branches sèches. Heureusement, les forêts de notre commune ont été moins impactées par la sécheresse que celles de nos cousins Ajoulots. Pourtant, notre garde forestier a déjà dû abattre beaucoup d'arbres mettant en danger les utilisateurs des chemins et sentiers forestiers et suit de près l'évolution. Le chemin d'accès à Pierreberg fera encore l'objet d'une intervention de sécurité, lors d'une prochaine coupe de bois. Si bien qu'aujourd'hui, aucun secteur n'a dû être fermé au public. Pourtant la prudence reste de mise, veuillez éviter les balades en forêt quand il y a du vent et de rappeler que la nature, si riche et si belle qu'elle soit, comporte aussi toujours des dangers et que chacun qui en profite doit prendre ses propres responsabilités.



### **Bourgeoisie :**

Thomas Stettler profite de dire aux jeunes que la Bourgeoisie cherche des nouveaux adeptes. Libre à eux de demander le droit de bourgeoisie à l'Assemblée bourgeoise, qui se fera un plaisir de les accepter. Il tient à rassurer M. **Brunisholz**, car bien que personnellement non bourgeois de Courroux, il a le plaisir de présider la Commission bourgeoise et Thomas Stettler s'y sent très bien accepté.

---

**M. Pierre Luchinger**, conseiller en charge de l'Urbanisme, informe que la Commission de l'urbanisme traite environ 100 demande de permis par année, il donne un suivi sur les projets suivants :

### **Permis**

**Rue du Cras - Parcelle 2203** - H. Immobilier Sàrl (ancien dépôt Berdat Constructions) - 2016  
Construction de 2 immeubles comptant 15 appartements.

Un plan spécial de détail a été établi et déposé. Dans le temps de consultation imparti, 2 oppositions de riverains ont été notifiées. Le mandataire du promoteur en a été avisé et des adaptations vont être opérées sur le plan spécial afin d'aller dans le sens des opposants. Des séances de conciliation auront lieu encore ce mois, afin d'essayer d'arriver à un consensus avant de transmettre le plan pour validation cantonale. S'il y a conciliation, la procédure pour l'obtention du permis de construire de ces immeubles pourra dès lors se poursuivre.

**Rue de la Gravière - Parcelle 2404** - H. Immobilier Sàrl (ancien bâtiment Broggi) - 2017

Construction d'un immeuble de 9 appartements. La construction de l'immeuble touche à sa fin et les premiers résidents sont attendus ces tous prochains temps.

**Rue de Bellevie - Parcelle 2075** - Thubaro SA (ancienne usine Reinhardt) - 2017

Construction de 2 x 8 habitations en rangée. La construction de ces habitations est terminée et les premiers résidents ont déjà pris leurs quartiers.

**Rue du 23-Juin - Parcelles 4421 et 539** - MT Construction (restaurant de l'Etoile) - 2016

Transformation et agrandissement du bâtiment ; 1 surface commerciale, 1 cabinet médical et 4 appartements. Le gros œuvre est terminé, les alentours et les accès sont en voie d'achèvement et les nouveaux locataires préparent déjà leurs cartons.

**Rue du Cornat - Parcelle 111** - Afrim Arcogestim Sàrl (ancienne ferme Widmer - pont du Cornat) - 2017

Réaménagement intérieur du bâtiment existant en 7 appartements. Les travaux de transformation du bâtiment sont en cours. Le chantier devrait durer une bonne partie de l'année prochaine, avant l'emménagement des nouveaux résidents.

**Rue du 23-Juin - Parcelle 2129** - COOP (ancienne scierie Becker) - 2016 PS

Construction d'un magasin et de 2 immeubles d'habitation d'une vingtaine d'appartements chacun. Les opposants ont été déboutés par le Tribunal cantonal et ont renoncé à recourir auprès de l'instance supérieure. Depuis, une procédure civile a été engagée. Pour le promoteur, une entrée en force du permis de construire ne pourra pas être entravée par cette procédure. Le début des travaux de réalisation sont attendus pour l'an prochain.



**Route de Courrendlin - Parcelle 4420** - ADC Immobilier SA 2018

Démolition d'une ancienne grange et construction de 2 villas. La construction des deux villas devrait débiter au printemps avec remise des clés aux nouveaux propriétaires en fin d'année.

**Rue du Cornat 15 - Parcelle 4418** - Realnet SA - 2018

Démolition d'une ancienne ferme et construction d'un immeuble de même gabarit contenant 4 appartements. Le permis a été délivré par le canton et le chantier devrait démarrer sous peu.

**Courcelon - Rue du Stand 41 - Parcelle 1028** - HSWI Sàrl - 2016

Réhabilitation de l'ancienne poste de Courcelon, création de 4 appartements. Le projet est en voie d'achèvement. On termine, actuellement, l'aménagement des alentours, du couvert à voiture et de l'abribus. Les nouveaux résidents sont attendus ces prochaines semaines.

**Rue du Quenêt 3 - Parcelle 4428** – Padimmo SA (ancienne ferme Eicher) - 2019

Réhabilitation de l'ancienne ferme Eicher, création de 14 appartements. Le traitement de 3 oppositions a eu lieu le 4 décembre 2019. Les modifications apportées au projet ont été perçues de manière positive par les opposants. Il y a bon espoir que les 2 oppositions restantes soient levées lors de la prochaine consultation des plans, retouchés à la demande des opposants. Dans ce cas, la procédure pourra se poursuivre jusqu'à la concrétisation du projet.

Voilà donc, à ce jour, l'état et l'histoire des projets d'importance en gestation dans le milieu bâti de notre commune.

## **PAL**

Faisant suite à l'approbation par la Confédération du Plan Directeur Cantonal et de la finalisation du concept Raum+ destiné à inventorier les réserves de terrains constructibles en zones déjà construites, les Autorités communales se sont attelées à réactualiser le plan d'aménagement local (PAL). Cette démarche, déjà bien avancée, devrait permettre, nous l'espérons, une mise en œuvre du « nouveau » PAL en 2021.

En effet, l'actualisation du PAL devrait offrir des possibilités d'établissement supplémentaires aux personnes désirant habiter dans notre commune.

La réflexion et les perspectives découlant des éléments mentionnés ci-dessus (Plan Directeur Cantonal et Raum+) devraient permettre d'accueillir environ 500 nouveaux habitants à l'horizon 2030-2035. Pour ce faire, le secteur des Contours qui a été désigné comme zone stratégique à l'échelon cantonal et validé par la Confédération deviendra, certainement de façon obligatoire, le quartier de développement le plus important à Courroux pour ces 10 à 15 prochaines années.

Un concept global d'utilisation de cet espace devra certainement être réalisé en préambule, afin de définir de manière réfléchie le développement de ce secteur central de notre localité.

En parallèle et en complément, les nouvelles compétences légales des communes devraient permettre de faire intégrer sur le marché les terrains non construits (dent creuse ou parcelle de réserve) en zone centre ou d'habitation et de promouvoir la construction de nouveaux bâtiments à l'intérieur des zones bâties. Mais ceci est une autre histoire et peut-être une très longue histoire.

## **40 ans – 40 chênes**

Vous avez certainement entendu parler de l'action cantonale devant marquer les 40 ans de notre canton : 40 ans - 40 chênes. La presse a abondamment relaté les exploits de nos édiles cantonaux transformés en spécialistes-planteurs de reforestation. Avant ces effets de presse, les autorités communales avaient déjà informé l'office de l'environnement que la commune de Courroux allait participer à ce projet, en soumettant à leurs services un avant-projet communal de plantations. Cet avant-projet communal souhaite agrémenter les cheminements pédestres



et cyclables intérieurs et proches de nos villages d'une nouvelle végétation faite de tilleuls, noyers, chênes et autres essences indigènes. En d'autres mots, nous souhaitons planter des arbres aux abords de nos piétonnières « communales », par exemple :

- Liaison jardin d'enfants - tunnel de Courcelon
- Liaison Quenêt - Colliard
- Liaison Passerelle de la Pesse - Cras des Vignes
- Liaison Stand de tir - Courcelon.

pourraient être aménagées, cela, dans un premier temps. A ce stade, nous devons encore finaliser, avec le Canton, la part de subventionnement octroyée à notre action. S'il s'avère concluant, ce projet pourrait être prolongé les années prochaines, en étroite collaboration avec nos voisins sur les chemins vicinaux, reliant notre localité à Vicques et Courrendlin, notamment. Mais ceci est encore et aussi, une autre histoire. Merci de votre attention, excellentes vacances et délicieuses fêtes.

**Marc Chappuis** aimerait connaître le développement futur de la zone industrielle, tant pour les jeunes qui cherchent du travail que pour les recettes fiscales qu'un tel développement apporterait.

**Pierre Luchinger** indique que les Autorités réfléchissent également à ce développement et que la révision du PAL prévoit aussi le développement de la zone artisanale. Il indique également que la zone innodel SA fait partie du territoire communal et bien que cette zone ne se soit pas développée tout de suite, les récentes constructions dans ce périmètre apportent un nouveau souffle.

**Fabrice Macquat** demande si dans le cadre de la révision du PAL, les Autorités mènent une réflexion pour acquérir certains terrains ?

**Pierre Luchinger** indique que depuis l'adoption de la nouvelle LAT en 2014, les communes sont soumises aux exigences toujours plus pointues du droit supérieur. La zone des « Contours », qui devrait faire l'objet d'un futur développement n'est pas propriété de la commune. Il faudra mener une réflexion globale sur la manière de développer cette zone, en tenant compte de multiples paramètres. Cette réflexion sera intensifiée au moment opportun.

**Jocelyne Mérat Diop** demande si le Conseil envisage de favoriser des logements plus abordables.

**Pierre Luchinger** indique que tout est possible. Il faut réfléchir à des solutions, en tenant compte des moyens de chacun.

**Philippe Chételat** indique que certains cours relatifs aux sciences de la vie ont de la peine à être maintenus au niveau cantonal, alors que la zone innodel SA est dédiée à ce thème.

**Pierre Luchinger** indique que cette remarque est pertinente et qu'il faut créer le besoin. C'est malheureusement la loi de l'offre et la demande.

---

**M. Yves-Alain Fleury**, conseiller communal en charge des travaux publics, aborde les sujets suivants :

#### **Projet centre de Courcelon**

Les travaux avancent en respectant le programme. Les pavés et le revêtement seront finalisés jusqu'au carrefour du Solvat d'ici à Noël (y.c. conduites d'eau, d'épuration et de gaz). La route sera libérée pour les vacances de Noël. Les pavés de la chapelle, le Solvat et la pose de la couche d'usure seront réalisés début 2020. Les Autorités sont conscientes des nuisances subies par les riverains et les utilisateurs quant à ce chantier. Elles les remercient vivement pour leur patience et leur compréhension.



### **Molok®**

Le projet est quasiment prêt. La réponse au SDT quant aux différents changements d'affectation du sol est en cours de préparation. S'en suivra une présentation aux riverains concernés, puis le dépôt de la demande de permis de construire. Le Conseil espère une mise en service de ces installations d'ici à fin 2020.

### **Projet Scheulte C4**

Protection contre les crues et revitalisation des cours d'eau

La nouvelle passerelle de la Pesse est désormais ouverte. Ce tronçon est 2x plus long qu'auparavant et la largeur a été réduite. La circulation est désormais alternée. Les Autorités ont renoncé à rendre cette passerelle uniquement accessible aux piétons, afin de ne pas entraver l'accès au stand de tir et à Courcelon. Les plans des parcelles restent à finaliser avec le géomètre. Yves-Alain Fleury souligne l'excellent travail de l'Arrondissement des digues dans la réalisation de ce projet. L'étude de la prochaine étape (B1 – Birse & Canal de Bellevie) a été lancée et sera présentée d'ici à fin 2020 à l'Office de l'Environnement.

**Philippe Chételat** revient sur thème du chantier de Courcelon et indique que le carrefour de la rue du Stand est plus dangereux qu'avant. Notamment en raison du parage de voitures.

**Yves-Alain Fleury** indique que la situation a été améliorée et que le projet ne corrigera pas les problèmes de parage récurrents à cet endroit. Un marquage sera réalisé après la pause du revêtement final.

---

**Mme Sandrine Fleury**, conseillère communale en charge de la Vie Locale, informe que le 1<sup>er</sup> numéro de La Loucarne, nouveau journal local est actuellement sous presse :

Mesdames et Messieurs, bonsoir,

Dans notre plan de législature 2018-2022, un de nos objectifs était la création d'un journal local, et c'est avec plaisir que nous vous informons que vous recevrez ces prochains jours dans votre boîte aux lettres, le 1<sup>er</sup> numéro de La Loucarne, nom de notre nouveau journal. Il paraîtra 3 fois par année. Grâce à l'impulsion de notre ancien secrétaire communal, M. Luc Fleury et après 1 année de préparation, ce journal local va voir le jour. Un beau cadeau de Noël à nos citoyennes et citoyens. Luc a su s'entourer d'un comité de rédaction, qui est composé de Jean-Frédéric Anker, Daniel Brosy, et Jean-Jacques Jecker. En plus de ce comité de rédaction, les correspondants de la commune apportent leur soutien pour certaines rubriques, il s'agit de Martine Duplain, Tristan Luchinger, Sylvère Ackermann, David Boillat, Alex Jobin et le Conseil communal, ainsi que l'administration communale pour toutes les informations officielles de notre commune. Ce journal contiendra des rubriques consacrées aux évènements et aux personnes qui contribuent à enrichir le tissu des relations sociales de nos villages et nous souhaitons que La Loucarne devienne, au fil des ans et des éditions, un des éléments de l'identité de nos villages. Le Conseil communal salue cette initiative et remercie l'équipe de La Loucarne de donner de son temps, pour partager avec vous toutes et tous, les séquences de la vie qui animent notre communauté de Courroux-Courcelon. Merci de votre attention et belles fêtes de fin d'année.

**Luc Fleury** intervient pour remercier le Conseil communal de son soutien dans ce projet et appelle la jeunesse à contribuer à l'alimentation de ce journal, pour assurer sa pérennité pour les générations futures.

---



**M. Philippe Membrez**, Maire, prend la parole pour aborder les sujets suivants :

**Traversée du village :**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Vous l'imaginez bien, les informations du Conseil communal ne pouvaient se conclure sans vous donner quelques précisions sur le sujet qui anime passablement de discussions dans les chaumières ces temps-ci et que la population se languit d'attendre : la traversée du village. Où en est-on, la verra-t-on un jour, et voilà maintenant que le Gouvernement jurassien n'entend pas inscrire ce projet dans les investissements 2020. En plus, tous les acteurs touchés par les mesures d'économie proposées par le Gouvernement au Parlement, s'activent dans les médias à grands fracas à défendre leurs intérêts. Et pendant ce temps, l'Exécutif communal reste muet quand bien même certaines communes voisines viennent à notre secours par voie de presse.

Je tiens tout de suite à vous rassurer. Le Conseil communal n'est de loin pas resté inactif. Toutefois, il est vrai que nous avons volontairement décidé, dans le but de ne pas entretenir de polémique stérile, de ne pas nous exprimer dans les médias, mais de privilégier l'action directe. Sur ce projet de la traversée de Courroux, il y a lieu de donner deux volets de réponse. Un volet technique et un volet politique.

Sur le plan technique, le projet est sous toit. Il a d'ailleurs fait l'objet d'un dépôt public au printemps dernier. Les coûts sont définis. Le planning des travaux a été établi. La projection de répartition des coûts est en phase de finalisation. Actuellement, les bureaux d'ingénieurs sont dans la phase de préparation des appels d'offres. Durant la période de dépôt public, seules six oppositions ont été déposées. Deux d'entre elles ont déjà pu être levées lors des séances de conciliations. Une 3ème a été partiellement levée et il appartient maintenant aux instances cantonales de se déterminer sur la recevabilité de la partie maintenue de l'opposition. Pour l'une de ses 6 oppositions, la séance de conciliation a échoué et il faudra que les services cantonaux compétents rendent une décision. Il reste à ce stade deux oppositions, concernant des situations tout à fait particulières, qui sont encore en suspens et pour lesquelles nous espérons pouvoir prochainement trouver un terrain d'entente et finaliser une convention.

Il y a eu, il est vrai, aussi l'épisode de la pétition. Pétition qui a tout de même été signée par plus de 500 citoyens de notre commune. Mais pétition assez particulière, puisqu'elle demandait l'organisation d'un référendum communal sur 4 thèmes bien distincts, alors que le référendum communal n'est tout simplement pas applicable dans notre commune. De plus, le thème principal de cette pétition ne fait pas partie du dépôt public. Vous conviendrez dès lors, qu'il nous était difficile de tenir compte de cette démarche citoyenne. Ceci d'autant plus qu'un seul des thèmes soulevés a été retenu dans le processus d'opposition. Nous précisons cependant que les pétitionnaires ont reçu une réponse circonstanciée des Autorités communales, ainsi que du Gouvernement jurassien.

Du point de vue politique, le Conseil communal n'a pas manqué de manifester sa stupéfaction et son incompréhension de voir le Gouvernement oublier les engagements pris dans le projet d'Agglomération de Delémont, dont la Traversée de Courroux fait partie intégrante. Nous avons eu l'occasion de partager notre point de vue avec certains Ministres. Nous avons rencontré le Président de la Commission de Gestion et Finances et expliqué les enjeux mis en danger par les propositions gouvernementales. Nous nous sommes adressés personnellement à tous les membres de la Commission de Gestion et Finances, ainsi qu'à l'ensemble des députés. De plus, nos conseillers communaux, par ailleurs pour certains parlementaires, ont relayé, à l'intérieur des groupes parlementaires, tous les problèmes que pourraient soulever l'approbation de ne pas inscrire un montant aux investissements 2020 pour la traversée du village.

Bref, un travail en profondeur et de persuasion a été entrepris. Nous avons donc bon espoir que le 18 décembre prochain, le Parlement fera preuve de sagesse en ne mettant pas simplement les soutiens financiers fédéraux pour notre projet en péril, mais surtout, de ne pas menacer le projet d'Agglomération dans son ensemble en matière de subventions escomptées.



## **7. Accueil et réception des jeunes gens des classes d'âge 2000 et 2001 qui entrent dans leur majorité civique.**

M. Philippe Membrez, Maire, prend la parole pour accueillir les jeunes gens des classes d'âge 2000 et 2001 qui entrent dans leur majorité civique :

A vous les nouveaux ayants droit des années 2018 et 2019. Traditionnellement, tous les 2 ans, les Autorités communales réceptionnent à l'occasion de la dernière assemblée communale de l'année, les jeunes citoyennes et jeunes citoyens ayant obtenu le droit de glisser leur bulletin de vote dans l'urne, lorsque le corps électoral est appelé à se prononcer.

Si ma mémoire ne m'a pas encore totalement trahi, nos nouvelles électrices et nouveaux électeurs sont nés en l'an 2000 et l'an 2001.

L'an 2000, année où le fameux bug informatique tant redouté pour le passage au nouveau millénaire ne s'est finalement pas produit. L'année où un Concorde s'écrase peu après son décollage de l'aéroport Charles de Gaulle et fait 114 morts, de même qu'un sous-marin nucléaire russe sombre bizarrement au large de la mer de Barents avec 118 membres d'équipage qui perdent la vie. Dans un autre registre, Georges W. Bush devient Président des USA, de même que Vladimir Poutine en Russie. Le peuple suisse quant à lui, lamine à 82 % l'initiative populaire pour une représentation équitable des femmes au sein des Autorités fédérales. Sportivement, l'équipe de France remporte l'Euro, 2 ans après son sacre lors de son mondial de football.

Tous les amateurs de séries policières pleurent la disparition de Frédéric Dard, auteur célèbre de la série des San Antonio.

L'année 2001, elle, sera tristement célèbre avec les attentats du 11 septembre à New York. Dans le tunnel du Gothard, la collision de deux camions provoque un incendie faisant 11 morts et 35 disparus. Plus réjouissant, c'est l'année du lancement des séries Harry Potter et du Seigneur des anneaux. C'est aussi cette année-là, qu'est lancée la première émission de télé-réalité. Dans un tout autre contexte, Dennis Tito, homme d'affaires américain, devient le premier touriste de l'espace. Tandis que le peuple suisse, lui, balaie à 80 % l'initiative populaire pour plus de sécurité à l'intérieur des localités en voulant introduire le 30 km/h.

Pendant ce temps à Courroux-Courcelon, on opte, à grands frais, pour plus d'indépendance en matière d'approvisionnement en eau avec la construction et la rénovation de réservoirs et la modernisation du système de distribution. C'est aussi les premières discussions avec le projet de liaison rapide vers Bâle (la fameuse H18), impliquant une ceinture routière autour de notre commune. On remplace le Pont de la Ribe, on aménage la déchetterie, on introduit la taxe au sac, et on réceptionne Vincent Theurillat devenu le 2ème citoyen de la commune à accéder à la Présidence du Parlement jurassien.

Depuis, toutes les années d'ici à aujourd'hui ont été parsemées de nouveaux défis à relever pour atténuer les divisions, améliorer nos actions climatiques et tenter d'enrayer la pauvreté.

On a essayé de s'adapter de notre mieux et il faut bien le reconnaître, il reste beaucoup à faire. Heureusement, vous, la jeunesse, vous êtes là et vous faites partie intégrante de notre démocratie où chacune et chacun est accepté et surtout, a son rôle à jouer. Le regard différent avec lequel vous percevez les événements du monde d'aujourd'hui et devant lesquels vous avez peut-être parfois un sentiment d'impuissance, est aussi le regard qui vous ramène à la dimension locale, où votre action peut être plus perceptible et concrète. C'est à ce regard-là que le Conseil communal entend vous sensibiliser pour préparer l'avenir réjouissant de Courroux-Courcelon. On compte donc sur vous et sur votre énergie pour ce regard différent sur la réalité, sur les difficultés et nos projets d'avenir. Pour cela, c'est vrai, il faut un peu d'audace, beaucoup de confiance et une bonne dose de motivation pour s'engager et peut-être aussi réveiller la vocation de vos jeunes camarades.

Rappelez-vous, chers amis, pour être véritablement vivante, une démocratie a besoin de ses citoyens. S'intéresser aux institutions qui dirigent notre pays, c'est se donner les moyens



d'influencer le développement de ce bien précieux qu'est notre démocratie helvétique si enviée par le monde. Finalement c'est bien cela que d'être citoyen. Mais pour pouvoir s'y impliquer, ceux-ci doivent avoir certaines connaissances basiques. C'est dans cet esprit que les Autorités vous offrent ce soir un ouvrage « La Suisse mode d'emploi » qui a pour but de vous donner quelques points de repère et de mieux comprendre ce qu'est véritablement le phénomène Suisse (avec S majuscule). Cette démarche s'accompagne des vœux sincères des Autorités communales, mais aussi de la population toute entière, pour que votre parcours personnel, professionnel et civique soit jalonné du succès que vous êtes en droit d'attendre. Bonne route à vous toutes et tous et au grand plaisir de vous voir investis dans notre vie communautaire.

## **8. Divers et apéritif de fin d'année.**

**Marc Chappuis** remercie le Conseil communal et toute l'administration qui fonctionnent véritablement d'une façon exemplaire pour notre village. Dans le canton de Fribourg, 166 conseillers communaux ont démissionné au cours de la législature et nous avons la chance d'avoir des gens comme vous, qui vous donnez sans compter pour cette commune. Merci beaucoup !

### **Hommage à Claude Hêche**

**Philippe Lander** prend la parole pour adresser quelques mots à Claude Hêche, honoré ce soir par sa commune, ceci évidemment au nom de l'Assemblée communale, mais aussi en son nom propre :

Cher Claude, lorsqu'on me demande dans l'arc lémanique ou par exemple en Valais : D'où viens-tu ? J'ai coutume de répondre littéralement et phonétiquement, que j'habite Kourou où partent les fusées Ariane, comme chacun le sait. Au-delà de la boutade, lorsque je suis arrivé à Courroux en 1992, tu en étais le maire. Et l'on peut ainsi considérer que le moteur du 1<sup>er</sup> étage de la fusée carburait déjà à pleine satisfaction. Politique cantonale ensuite, tu es devenu un député rapidement influent, avant d'accéder en toute logique, serait-on tenté de dire, au Gouvernement jurassien. Comment ne pas remarquer à nouveau à quel point, un plein fonctionnement du second étage de la fusée était à l'heure. Et comme chacun le sait, tout engin de ce style conçu selon les règles de l'art, dispose d'un 3<sup>ème</sup> étage. Ceci afin d'être en mesure de parachever une trajectoire réputée idéale. Claude, ce fut clairement pour toi, ton mandat fédéral au sein du Conseil des Etats cantonaux. Tu y as défendu les valeurs qui te tiennent à cœur, ainsi que les intérêts du Jura plus particulièrement. Et comment ne pas évoquer l'apogée de ce lancement parfaitement réussi et parachevé, puisque tu as été ensuite appelé à présider ce sénat essentiel de la Confédération, avec le titre de seconde personne en titre de notre pays. Aucun retour sur terre, Dieu merci, n'est programmé avec toi cher Claude. Ça brûle, paraît-il, mais plutôt une nouvelle phase de l'existence qui te verra simplement rendu plus disponible désormais, pour ta famille et tes proches. Chapeau et bravo pilote, avec tout notre respect.

### **Philippe Membrez prend la parole pour rendre hommage à Claude Hêche :**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Il paraît que toutes les belles histoires commencent par il était une fois... Il était une fois donc ... A la fin des années 70, un jeune dessinateur en génie civil citoyen de Courroux et un enfant de Courtételle fraîchement nommé instituteur à Courroux, partageaient leur passion pour le ballon rond sur les installations sportives du FC Courtételle. A cette époque, la hiérarchie existait déjà, le jeune moustachu de Courroux, l'instinct déjà de dirigeant et de meneur d'homme



puisqu'entraîneur, faisait transpirer à grosses gouttes le jeune enseignant, alors modeste gardien de but.

Les 2 compères, par ailleurs fervents adeptes des 3ème mi-temps souvent tardives, n'imaginaient pas alors - et j'en fais d'ailleurs le pari - que quelque 40 ans plus tard, l'ingénieur civil serait honoré dans sa commune pour un parcours politique exceptionnel et qu'il appartiendrait à l'instituteur ayant entre-temps mué dans un costume d'assureur, mais comble de tout étant devenu maire des loups, d'honorer et saluer ce qu'aucun autre politicien jurassien n'a accompli jusqu'à ce jour. Et pourtant. Mesdames et Messieurs, c'est bien la situation que nous vivons à l'instant, puisque j'ai le privilège Monsieur le désormais ex-Conseiller aux Etats, mais surtout mon cher Claude de t'adresser ce message de reconnaissance au nom des Autorités communales, mais aussi au nom de toute la population de Courroux-Courcelon.

A la question de savoir si dans son action politique, il existe un style Claude Hêche, celui-ci excusez du peu, répond en citant Stendahl : Le meilleur style est celui qui se fait oublier.

Lorsqu'on lui demande de qualifier son rôle de politicien, il le décline en 4 volets :

- 1) Etude des dossiers avec mes assistants. Le travail avant toute chose et tout effet d'annonce. Je préfère le travail en commissions dans les couloirs du Palais fédéral, que les photos en une des médias. Je suis d'ailleurs un pragmatique, pas un adepte de la rhétorique, et je ne vais pas changer pour être connu et de conclure que tout succès politique est avant tout un travail collectif.
- 2) Tisser des liens en vue de créer des majorités. Mieux vaut un projet modéré qui passe la rampe, qu'un projet parfait qui est refusé. Je suis donc un partisan et un artisan du consensus.
- 3) Je m'efforce de cultiver et renforcer la confiance entre le peuple et ses représentants, car il faut bien reconnaître qu'à cet égard, il y a une insuffisance de relations directes avec nos concitoyens.
- 4) Pour l'année 2015, année présidentielle, mettre mon canton au 1<sup>er</sup> plan sur la scène nationale et de citer cette phrase qui restera peut-être dans la postérité « Jamais le Jura n'a été aussi proche de la Berne fédérale ».

On peut partager ou pas la vision et les opinions politiques de Claude Hêche. Toujours est-il que l'homme politique pragmatique, habité par l'esprit consensuel, mais aussi l'habile négociateur et le subtil communicateur, le tout saupoudré d'une bonne dose d'humilité, tout cela a fait merveille tout au long de ces 35 années consacrées à la vie politique communale, cantonale et fédérale. 35 années d'études de dossiers, de séances, de discours, de représentations et performance assez particulière, faut-il le rappeler, de déplacements sur tous les fronts sans permis de conduire. Ce qui veut dire, en scrutant bien l'assistance que nous sommes plus d'un à pouvoir revendiquer une ligne supplémentaire à notre CV, en tant que chauffeur d'homme politique. Je peux même vous certifier, parole de Maire, qu'il n'a pas toujours été le passager. Et dire qu'il fut ministre de la police. Bref, un parcours politique hors du commun, qui t'a conduit des chaumières communales à la salle de réception du Vatican.

Ce parcours d'élus politique a débuté en 1983 par son élection au Parlement jurassien. En 1985, il accède à l'Exécutif communal avec un score soviétique (849 suffrages). Première consécration en 1988, il est porté à la Présidence du Parlement jurassien avec une réception mémorable qui est encore dans tous les esprits des politiciens de l'époque. En 1988 toujours, personne n'ose contester sa candidature toute naturelle à la mairie de notre commune. Deuxième grande étape à l'automne 1994, le maire de Courroux est brillamment élu au Gouvernement jurassien terminant 2ème du 2ème tour, juste derrière un certain Pierre Kohler. Il prend alors la tête de ce qui était à l'époque, le Département de la Santé, des Affaires sociales, de la Police et des Affaires Militaires. Quelle belle image de voir ce militaire convaincu et chevronné, comme nous le savons tous, mettre toutes ces huiles galonnées au garde à vous. Il assume aussi la présidence le Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention (l'ECA Jura). En 1998, il est



confirmé dans ses fonctions de Ministre terminant toujours deuxième derrière cette fois, Jean-François Roth. On se dit alors que l'on côtoie peut-être le « Poulidor » de la politique. Tout cela sera contredit pour la reconduction de son troisième mandat en 2002, où il obtiendra le meilleur score du 2ème tour. Durant les 3 mandats passés au Gouvernement jurassien, il assumera 3 fois la présidence de l'Exécutif cantonal en 1995, 2001, 2005. Son parcours politique prend une nouvelle dimension en octobre 2007. Les électrices et électeurs jurassiens le propulsent à la Chambre Haute du Parlement fédéral. Il assumera 3 mandats complets sous la coupole fédérale. Le point culminant de cette carrière politique sera sans nul doute l'année 2015. Année où il aura l'honneur et le privilège de siéger au perchoir du Conseil des Etats. 2015, année faste, qui lui permettra de voyager un peu partout dans le monde et surtout de se débarrasser de son anxiété à prendre l'avion. Bien qu'il n'ait jamais été un fervent partisan des shows télévisuels et autre relais médiatiques, son action, au sein des chambres fédérales a été intense et efficace. Elle lui a permis de se créer un réseau relationnel solide et d'envergure. La réputation qu'il s'est forgé l'a conduit, entre autre, à présider la commission des transports et télécommunications, à conduire également la sous-commission de gestion qui chapeaute le Département fédéral de l'intérieur et celui de l'environnement et de l'équipement. De plus, son rôle de président de Oustrail est primordial pour la défense des transports publics dans une région périphérique comme la nôtre. Enfin, tout dernièrement, son implication a été décisive dans le repêchage, par les Chambres fédérales, du dossier de l'Agglomération de Delémont.

Mais résumer l'engagement de Claude Hêche à sa seule action politique serait un peu court. C'est aussi une personnalité qui s'engage dans le monde associatif à plus d'un titre. Son engagement va de son implication dans le groupement suisse pour les régions de montagne, en passant par la fondation Les Suisses aident les Suisses, l'association des amis de Caritas Jura, la Fondation Suisse pour les enfants atteints de maladies rénales en Arménie, sans oublier l'Association SlowUp Jura ou encore son engagement inlassable pour le HCA, dans le dossier de la nouvelle patinoire. Même la musique ne le laisse pas insensible, puisqu'il défend avec conviction les intérêts de l'Ecole et conservatoire de musique de Delémont.

Vous l'aurez compris Mesdames et Messieurs, nous ne pouvons que nous incliner devant un tel engagement au service de la communauté. Et je sais aussi, que même sa révérence tirée sous la Coupole fédérale, Claude Hêche ne tournera pas le dos à ses engagements et ce n'est que plus méritoire. Aussi, ce soir les Autorités communales et toute la population de Courroux-Courcelon ont souhaité partager avec notre star politique ce moment de reconnaissance tant mérité. Et si ce soir l'assistance de cette assemblée communale est particulièrement garnie, c'est bien dans le but de t'exprimer, mon cher Claude, notre profonde gratitude pour toutes ces années passées au service de ta commune, de l'Etat jurassien et de la Berne fédérale, et surtout te féliciter chaleureusement pour ce parcours exceptionnel. Aussi, les Autorités ont le privilège, en guise de reconnaissance et de remerciement pour ton engagement public exemplaire, de t'accorder ce soir, pour la première fois dans l'histoire de la commune, la distinction de « Citoyen d'Honneur » de la commune de Courroux-Courcelon.

**Claude Hêche** prend la parole pour remercier chaleureusement les Autorités pour les propos « trop élogieux » prononcés ce soir en son hommage. Il est ému et tient à remercier toutes les personnes ayant collaboré avec lui durant ses différents mandats, tant ses différents collaborateurs que sa famille. Sa réussite est la réussite des personnes l'ayant soutenu par la confiance témoignée et en permanence renouvelée. Il appelle chacun-e à s'engager. Il rappelle qu'il est fondamental d'avoir un regard constructif sans tomber dans les jugements et de se rappeler d'où l'on vient.

Claude Hêche présente ensuite au beamer, les moments forts de son année de Présidence du Conseil des Etats en 2015, qui avait pour objectifs :



### 1) Rapprocher le Jura de la Berne fédérale

Visites et échanges avec :

- des élèves et enseignant-e-s des écoles jurassiennes
- des associations (malvoyants, FRC, syndicats, etc.)
- des autorités communales (Haute-Sorne, Courrendlin, etc.)
- des autorités cantonales (Gouvernement, Bureau du Parlement)
- une délégation de LARC (lieu d'accueil de Caritas Jura)
- des chefs d'entreprises jurassiennes
- des Jurassiennes et des Jurassiens de tous âges.

### 2) Rapprocher la Berne fédérale du Jura

Sortie du Conseil des Etats dans le Jura, 16 septembre 2015. Et :

- Séance du Bureau du CE
- Séance des délégations du Conseil fédéral, du Conseil national et du Conseil des Etats
- Assemblée des secrétaires des Parlements Francophones
- Réception des Ambassadeurs de Chine, d'Algérie, d'Allemagne
- Rencontre entre les entreprises du canton et les services d'achats de la Confédération et des entreprises fédérales 23 avril 2015.

### 3) Promouvoir la jeunesse et les échanges

- Rencontre d'une classe de la Division technique avec le patron de Longines, Walter von Kaenel. Baselworld, mars 2015  
Week-end d'échanges dans le Jura entre des jeunes provenant de toute la Suisse avec Evelyne Widmer Schlumpf et Nicoletta Mariolini, Déléguée fédérale au plurilinguisme. Saint-Ursanne, Saignelégier, Delémont, 7-8 août 2015.

### 4) Promouvoir notre région, notre économie et notre terroir

- 1er août 2015 - Fête nationale à l'Expo Milano 2015 - « Train des terroirs » avec une cinquantaine de producteurs suisses et Johann Schneider Ammann.

**Claude Hêche** résume ensuite ses principales **visites à l'étranger** :

- Entretien avec le président de l'Assemblée des représentants du peuple, M. Mohamed Ennaceur. Visite officielle en Tunisie, 25-27 mars 2015.
- Rencontre avec le Pape au Vatican. Rome, mai 2015
- Participation à l'Assemblée des Présidents de Parlements, au siège des Nations Unies. New York, 31 août au 2 septembre 2016.

### Représentations officielles en Suisse

- Fête fédérale de tir, Valais, juin-juillet 2015
- Fête fédérale de chant, Meiringen, juin 2015
- Fête fédérale de la musique populaire, Aarau, septembre 2015
- Rencontre à Berne avec François Hollande et Mahmoud Abbas
- Rencontre avec de nombreux Ambassadeurs, y compris dans le Jura
- Participation au WEF, Davos, mars 2015.
- Commémoration des 75 ans du Rapport du Général Guisan, prairie du Grütli, juillet 2015.

### Rencontres plus insolites

- Rencontre avec des bénévoles de Caritas Alger. Alger, novembre 2015
- Rencontre avec des producteurs de cacao en compagnie d'ONG et leurs familles. Indonésie, novembre 2015
- Rencontre à Tamatave avec les responsables et le personnel du navire-hôpital Mercy Ship, dont la Fondation est basée à Lausanne. Madagascar, mai 2015
- Rencontre avec Charles Aznavour.



Claude Hêche remercie à son tour M. Philippe Membrez, en lui offrant une attention reçue en Indonésie « Leadership of the People's Consultative Assembly of The Republic of Indonesia ».

**Philippe Membrez** remercie l'ensemble du personnel communal, plus particulièrement la secrétaire et le caissier, ainsi que ses collègues du Conseil communal, souhaite de belles fêtes et une année 2020 pleine de santé à toutes et tous.

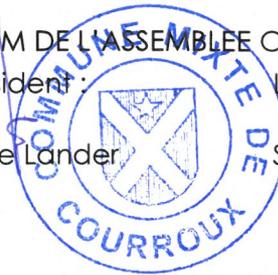
La parole n'étant plus demandée, **Philippe Lander** clôt formellement l'Assemblée communale sans autre chichi à 22h05.

Cette assemblée est suivie du traditionnel apéritif de fin d'année.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Le Président : La Secrétaire :

Philippe Lander Sandrine Imbriani



Ann. : - PPT présentation AC & budget 2020